

INFORMATION IMPORTANTE pour l'année scolaire 2017-2018

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que l'année 2017-2018 verra une **nouvelle activité** se mettre en place au sein de votre école de musique !

Depuis de nombreuses années, nous faisons le constat que la pratique collective manque dans la formation des jeunes musiciens de l'école, sans parvenir à trouver la réponse adéquate. Au cours de l'année 2016-2017, un groupe de réflexion a été constitué afin d'analyser la situation et de proposer des solutions.

Actuellement, les élèves inscrits en formation initiale doivent suivre les cours de formation musicale et d'instrument, et sont encouragés à participer à un atelier dès que possible. Force est de constater que peu d'entre eux font ce choix, pour diverses raisons, notamment la contrainte de devoir se déplacer trois fois par semaine à l'école de musique.

C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un **cours de pratique collective obligatoire** adjacent au cours de formation musicale. Cette formule ne concerne, pour le moment, que les élèves suivant les **cours de formation musicale de 1^{ère} et 2^{ème} années** et n'engendrera **pas de surcoût**. Le cours durera **45 minutes** et aura une **fréquence hebdomadaire**.

Ce dispositif a évidemment des conséquences organisationnelles. Tout d'abord, afin de respecter le rythme des enfants, le couple FM + pratique collective aura lieu soit **de 17h à 18h45**, soit **de 17h15 à 19h** (selon le groupe).

Nous avons conscience que ces horaires peuvent poser des difficultés de transport pour certaines familles. Une réunion vous sera proposée à la rentrée de septembre afin de faciliter l'organisation de covoiturages.

La mise en place de ce cours a également des incidences sur le planning des cours de FM et le mode de constitution des groupes.

Ainsi, les cours de FM auront lieu désormais les **lundi, mardi et vendredi**. Afin d'organiser au mieux ces groupes et, surtout, de veiller à l'équilibre instrumental des groupes de pratique collective, nous vous demandons de nous **indiquer au moins 2 choix** parmi ces 3 options dès la pré-inscription.

Nous espérons que vous partagerez notre enthousiasme pour ce projet, né du seul souci de dispenser à vos enfants un enseignement musical de qualité et avec la conviction profonde que la pratique collective est un élément-clé pour développer les compétences et la motivation des élèves.

Avec nos meilleurs sentiments musicaux,

L'équipe pédagogique